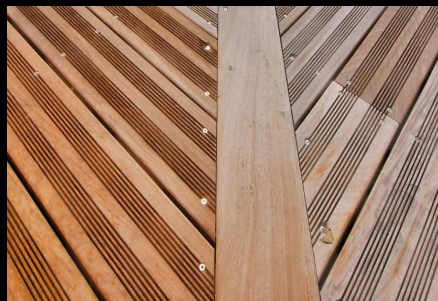


# TRAITEMENT DU BOIS INSECTICIDE

Bois feuillus et résineux  
Préventif et curatif Intérieur et extérieur



TRAITEMENT PRÉVENTIF ET  
CURATIF

APPLICATION FACILE AU  
PULVÉRISATEUR

PRÊT À L'EMPLOI

1L

3 à 5 m<sup>2</sup>

PRÊT À L'EMPLOI

## APPLICATION

Protection des poutres, poteaux, barrières,  
terrasses contre les capricornes, petites  
vrillettes et termites

## L006 PERFORM TRAITEMENT BOIS PE

### MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. En extérieur, protéger le sol avec une bâche jusqu'au séchage complet.

Appliquer en 2 couches par pulvérisation basse pression, à la brosse ou par injection. Les bois doivent être propres, exempts de poussière de bois et d'autres contaminants.

CONSOMMATION UTILE : 300 ml/m<sup>2</sup> (1 litre pour 3 m<sup>2</sup>) en curatif et 200 ml/m<sup>2</sup> (1 litre pour 5 m<sup>2</sup>) en préventif.

SÉCHAGE au toucher : 1 heure - entre 2 couches: 24 heures - Complet : 48h (variable selon le bois et les conditions ambiantes).

Les personnes et les animaux non protégés doivent être tenus à l'écart des zones traitées pendant 48 heures, jusqu'au séchage complet.

NETTOYAGE des outils à l'eau

### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Mention d'avertissement : **ATTENTION**. Mentions de danger : **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **Conseils de prudence** : **P264** Se laver ... soigneusement après manipulation. **P273** Éviter le rejet dans l'environnement. **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. **P301 + P312** EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. **P302 + P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. **P305 + P351 + P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. **P337 + P313** Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. **P391** Recueillir le produit répandu. **P501** Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre d'élimination conforme à la réglementation locale. **Autres dangers** : **EUH208** Contient de la perméthrine. Peut déclencher une réaction allergique. **EUH401** Pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement, se conformer aux instructions d'utilisation.

Produit biocide : AMM n° FR-2019-0017 1-1 TP08  
Substance active : PERMETHRINE ( CAS 52645-53-1 ) 0,267 % (m/m)  
UFI : 2P00-D06V-E004-FYMS

N°LOT :

### STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Protéger du gel.

Conserver à température comprise entre +5 et +40°C.

CONSERVATION : 24  
MOIS

### SÉCURITÉ



LES MATÉRIAUX DE LA CITÉ  
ZI La Bouriette 345 bd Denis Papin,  
11000 CARCASSONNE  
TEL : 04 30 72 15 30  
[www.materiaux-cite.fr](http://www.materiaux-cite.fr)

les  
**MATÉRIAUX**  
de la  
**CITÉ**